

N°6

mai 2011

La LETTRE D'INFORMATION de l'association des Anciens du GENEPI

Sommaire

Actualité Prison Justice	p.1
La prison en quelques chiffres	p.3
A voir, à lire, à entendre	p.3
Le GENEPI aujourd'hui	p.4
Le réseau des Anciens	p.5

Actualité Prison Justice

Fin de la pénalisation du séjour irrégulier

Il n'est plus possible, depuis jeudi 28 avril, d'emprisonner un étranger au seul motif qu'il est en situation irrégulière. Il peut toujours être placé dans un centre de rétention en attendant son expulsion, mais plus en prison, même s'il n'a pas obéi à un ordre de quitter le territoire. La décision de la Cour de justice de l'union européenne, à Luxembourg, a cueilli à froid le gouvernement français qui emprisonne les sans-papiers depuis 1938. Mais elle est d'application immédiate, et les étrangers qui purgent une peine pour séjour irrégulier sont donc aujourd'hui détenus arbitrairement.

<http://libertes.blog.lemonde.fr/2011/05/02/plus-de-prison-pour-les-sans-papiers/>

La pratique des religions minoritaires en détention n'est pas suffisamment garantie

Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté : « Lors de nos visites en prison, nous nous sommes aperçus que les principes républicains – et notamment la neutralité des pouvoirs publics vis-à-vis des diverses religions – n'étaient pas respectés. Il est urgent que le

principe de laïcité, qui garantit le libre exercice des cultes, soit mis en œuvre. Dans sa grande sagesse, la loi de 1905 a prévu le financement par l'Etat de l'organisation des cultes en détention. Il faut simplement l'adapter à une plus grande diversité des pratiques. »

<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Laicite-Jean-Marie-Delarue-rend-un-rapport-denoncant-les-discriminations-en-prison-300257/>

Les avocats et la réforme de la garde à vue

Les avocats ne sont pas satisfaits des conditions dans lesquelles ils doivent intervenir depuis la réforme de la garde à vue, notamment en ce qui concerne l'indemnisation des avocats commis d'office.

<http://www.liberation.fr/societe/01012335457-donnez-nous-les-moyens-de-defendre-les-pauvres>

Un nouveau suicide en détention

Un jeune détenu de 23 ans est mort après s'être pendu en utilisant son kit anti-suicide, jeudi 14 avril au centre pénitentiaire du Havre. Ce suicide intervient dans un contexte tendu dans l'établissement ouvert il y a un an à Saint-Aubin-Routot.

<http://www.liberation.fr/societe/01012332201-un-detenu-se-suicide-avec-son-kit-anti-suicide>

<http://prison.over-blog.com/article-lundi-18-avril-un-detenu-se-suicide-avec-son-kit-anti-suicide-72035296.html>

Explosion de violence dans l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Lavour

Après de multiples incidents au cours du week-end, la prison pour mineurs de Lavour (Tarn) est dans un état de quasi-rébellion.

L'unité de maintien de l'ordre de la pénitentiaire a dû intervenir, mais la tension n'est pas redescendue.

<http://www.france-info.com/france-justice-police-2011-05-09-une-prison-pour-mineurs-du-tarn-au-bord-de-la-mutinerie-535232-9-11.html>

L'espace liberté emploi menacé de disparition

L'agence ESPACE LIBERTÉ EMPLOI existe sous différentes appellations depuis 1969. C'est l'unique site de Pôle emploi spécialisé pour les détenus et sortants de prison. Il a été créé à la suite d'une initiative locale parisienne d'un conseiller ANPE. Cette expérience a débouché sur la création d'une unité spécialisée puis sur la mise en place d'un partenariat entre l'ANPE et l'Administration Pénitentiaire, l'objectif étant de généraliser et d'optimiser les actions de réinsertion et d'accompagnement des publics placés sous main de justice et de faire entrer le droit commun en prison. Ce partenariat a permis de modéliser une offre de service adaptée, entérinée par une convention nationale avec l'Administration Pénitentiaire.

ESPACE LIBERTÉ EMPLOI agit sur l'ensemble de l'Île de France, tant en milieu fermé, pour accompagner des personnes détenues ayant un projet de préparation à la sortie et/ou d'aménagement de peine, qu'en milieu ouvert à destination des personnes libérées, en aménagement de peine ou en permission de sortie, notamment des détenus de province ayant un projet de réinsertion en Île de France.

En 2009 ont été réalisés 2552 entretiens en détention et 2024 entretiens à l'agence ESPACE LIBERTÉ EMPLOI.

La prison en quelques chiffres

Zoom sur le nouveau programme immobilier pénitentiaire

Le nouveau programme immobilier pénitentiaire a pour double objectif d'augmenter le nombre de places de prison et de mettre en conformité les établissements pénitentiaires avec les critères posés par la [loi pénitentiaire du 24 novembre 2009](#).

Ce programme prévoit, d'une part, la création de nouvelles places de prison (venant remplacer celles des établissements les plus vétustes qui seront fermés), d'autre part, la rénovation des établissements non conformes aux critères posés par la loi de 2009.

Le garde des Sceaux a décidé :

- la **construction de 25 établissements** et 7 extensions de capacité ;
- le maintien et la **rénovation de 15 établissements supplémentaires** par rapport aux annonces de juillet 2010, soit 2 042 places ;
- la **fermeture de 36 établissements**.

La réalisation de ce programme devrait permettre la création de **7 577 places** de prison supplémentaires.

En 2002, le programme immobilier pénitentiaire engagé avait entraîné la création de 13 200 places, portant avec la réforme annoncée, le nombre de places d'ici 2018 à **70 000 places** de prison, contre 56 500 aujourd'hui.

A voir, à lire, à entendre

Prison Valley

Webdocumentaire de David Dufresne et Philippe Brault, produit par Arte.tv et Upian.

Bienvenue à Cañon City, Colorado. Un coin reclus de 36.000 âmes et 13 prisons, dont «Supermax», la nouvelle Alcatraz américaine. Une ville-prison où même ceux qui vivent *dehors* vivent *dedans*. Une plongée dans ce qui pourrait bien être le monde futur.

La vallée aride aux maisons décaties vit de ses geôles, épigone de l'incarcération de masse à l'américaine : un citoyen sur cent passe par la case prison outre-Atlantique, nous rappellent les auteurs. Chez les Noirs, la probabilité d'y faire un séjour est de un sur trois (un sur six pour les Hispaniques).

La couleur des chemises selon la gravité des crimes, les entraves systématiques aux pieds, la qualité de la nourriture, les cactus et les milices privées qui nettoient les abords de l'enceinte... Difficile de dire que ces images font émerger une vision qui trancherait radicalement avec celle qui flotte déjà en France sur le système carcéral américain.

<http://prisonvalley.arte.tv/?lang=fr>

Quand la justice nous casse

Philippe Auzenet, ancien Aumônier des prisons, puis détenu, témoigne...

La justice, lente, chère, distante, froide et peu accessible - parfois injuste - ne traite pas les citoyens de façon égale. L'auteur en fait l'expérience, en attendant neuf cent quatre-vingt jours sous contrôle judiciaire la date de son procès en correctionnelle. La prison est, elle, la plus vaste entreprise nationale et légale de découragement, l'école de la dépersonnalisation, du vice, de la non-insertion et de la récidive. Une machine à broyer qui, sous couvert d'expiation, de réparation, de prévention, de mise à l'écart, de réinsertion et de respect de la dignité de la personne humaine, casse quelquefois définitivement la plupart de ceux et celles qui y transitent. Philippe Auzenet y a séjourné quinze mois et a pu expérimenter les terribles blessures de trahison, de rejet, d'abandon, d'humiliation et d'injustice que l'on y reçoit de plein fouet. D'abondantes réformes s'imposent, mais c'est d'abord un état d'esprit qu'il convient de faire évoluer. A cette fin, la nécessité de consulter en grand nombre les détenus est fondamentale et l'analyse de leur expérience est essentielle.

<http://prisons.free.fr/quandlajusticenouscasse.htm>

Rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté

Le texte du rapport annuel est publié aux éditions Dalloz et disponible en librairie. Il sera téléchargeable sur le site du CGLPL à compter du 13 juin 2011.

<http://www.cglpl.fr/2011/rapport-annuel-2010/>

Le GENEPI aujourd'hui

Recrutement en Ile de France

Le GENEPI recrute de nouveaux bénévoles pour cet été et/ou pour commencer à intervenir en septembre. Si vous connaissez des étudiants intéressés, n'hésitez pas à leur communiquer la date de la prochaine réunion d'information :

Mardi **24 mai**, 19h30, à Paris, Maison des initiatives étudiantes (50, rue des tournelles, proche Bastille)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la délégation régionale par mail (idfc@genepi.fr ou dr.idfc@genepi.fr) ou par téléphone au 06 24 42 13 47 ou 06 80 26 15 52

Le Passe-Murailles n°29

Le *Passe-Murailles* n° 29, *L'insertion à l'ombre de la probation*, vous est envoyé en pièce jointe.

Au sommaire :

- Page 11 • L'insertion à coups de marteau
- Page 13 • Les mutations des métiers de l'insertion et de la probation
- Page 15 • Tendus du SPIP...
- Page 18 • Entretien avec le SNEPAP-FSU
- Page 23 • Entretien avec la CGT-Pénitentiaire
- Page 28 • Entretien avec Dominique Lhuillier, professeure des Universités
- Page 30 • Entretien avec Romain Emelina, coordinateur du parcours culturel d'insertion
- Page 32 • Un accès aux services sociaux de droit commun pour les personnes incarcérées ?
- Page 33 • Quelles missions pour les CIP en milieu ouvert ?
- Page 34 • A ménager la peine : le travail des SPIP en milieu fermé
- Page 38 • Placement sous surveillance électronique et nouvelles dispositions de la Loi pénitentiaire
- Page 43 • De l'individualisation à l'industrialisation de l'application des peines
- Page 45 • Un recentrage des missions des SPIP sur le champ criminologique

Le réseau des Anciens

Annuaire des Anciens

L'un des objectifs affichés lors de la création de l'Association des Anciens était la création de l'annuaire des Anciens. Cet annuaire rassemble aujourd'hui plus de 270 Anciens.

Parmi ceux-là, certains, dont vous faites partie, ont souhaité marquer plus fortement leur attachement au GENEPI et à l'Association des Anciens en devenant adhérents. Nous sommes aujourd'hui 96 adhérents et espérons atteindre prochainement la symbolique mais ô combien importante barre des 100 !

Parlez autour de vous de l'Association des Anciens du GENEPI et n'hésitez à nous faire partager vos projets, vos idées, vos envies pour dynamiser notre association et rassembler encore plus d'Anciens.

Forum « Nouveau regard sur l'emploi »

Le GENEPI recherche des personnes pour participer au forum "Nouveau regard sur l'emploi" à la maison d'arrêt de Bois d'Arcy, pour présenter leur métier ou les métiers de leur entreprise.

L'objectif est double :

informer les détenus des opportunités professionnelles qui pourraient les intéresser à leur sortie de prison, pour qu'ils réfléchissent à l'orientation qu'ils veulent donner à leur vie,
favoriser la rencontre entre entreprises et détenus, pour leur faire découvrir un métier, les informer sur les modalités d'accès à cet emploi, et enfin, éventuellement, échanger sur des opportunités d'embauche au sein de l'entreprise.

Le forum a donc une vocation informative, sans engagement de part et d'autre.

Les détenus de la Maison d'Arrêt de Bois d'Arcy sont principalement des jeunes de 24 à 35 ans, titulaires pour la plupart d'un CAP ou BEP, avec 2 à 5 ans d'expériences dans le domaine en tant qu'intérimaires.

Les différents secteurs et métiers qui peuvent être visés pour l'organisation du forum sont :

- Secteurs du bâtiment et de l'habitat
- Chauffeur-livreur
- Secteur mécanique
- Métiers de la vente
- Espaces verts
- Restauration
- Secteur du sport et métier d'animateur sportif
- Manutentionnaire-Cariste
- Créateurs d'entreprises

Si vous souhaitez vous associer à la journée du 16 juin, contactez Marie à l'adresse vicepresident.anciens.genepi@gmail.com.

Préparation de la Lettre Semestrielle

Notre Lettre Semestrielle est en préparation. Cet outil de communication sur papier vous est largement ouvert. Votre travail touche de près ou de loin le monde carcéral ou celui de la justice ? N'hésitez pas à nous faire parvenir un article relatant votre métier, votre expérience, votre vision des choses...

Par ailleurs, l'envoi de cette Lettre nécessite une certaine logistique. Si vous vivez en région parisienne et que vous souhaitez nous apporter une aide ponctuelle, vous pouvez contacter Aude à l'adresse tresorier.anciens.genepi@gmail.com. Elle vous sollicitera au moment de la mise en enveloppe.

CONTACT :

secretaire.anciens@genepi.fr

SITE INTERNET :

<http://anciens-genepi.webnode.fr/>